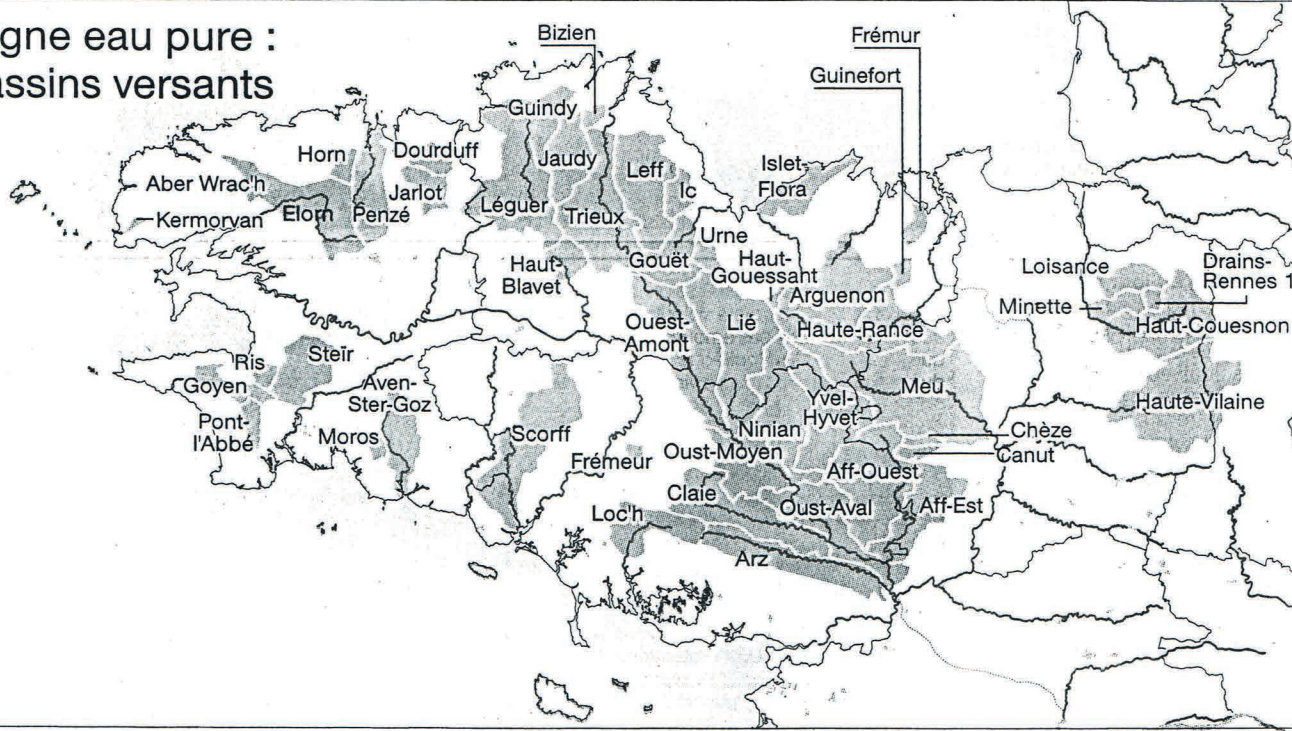


9/11/04

Le programme de Bretagne eau pure touche 40 % du territoire régional

Qualité de l'eau : des méthodes à revoir

Bretagne eau pure :
45 bassins versants



Les 45 bassins versants pris en compte dans l'opération Beau eau pure couvrent 40 % du territoire breton. Ils concernent aussi 29 % des exploitations agricoles, 40 % de la surface agricole utile, 27 % de la population et 59 % de la ressource en eau.

Quarante-cinq bassins versants concernés, soit 40 % du territoire, 29 % des exploitations agricoles et 59 % de la production d'eau potable : c'est ça, le plan Bretagne eau pure. Un plan dont les mécanismes, à l'évidence, paraissent souvent confus sur le terrain.

« On n'est pas pour la communication-propagande. Pourtant, on aimerait qu'au lieu de focaliser systématiquement sur ce qui ne va pas, on salue aussi les résultats encourageants observés. »

Pendant son troisième mandat, Gérard Mével, le vice-président des questions environnementales au conseil régional, a plus d'une fois entendu ces propos. Il ne s'est donc pas

privé de les relayer hier, à l'heure de la restitution des échanges suscités lors de ses douze étapes.

Ce tour de Bretagne, Gérard Mével l'a accompli avec l'aval des sept financeurs (1) de Bretagne eau pure, un programme lourd engagé, il y a déjà plus de dix ans, pour reconquérir la qualité de l'eau. Sacré défi ! L'Europe réclame « un bon état écologique des cours d'eau » à l'échéance 2015.

C'est à la méthode et non aux résultats que s'est intéressé Gérard Mével en dialoguant avec les acteurs de terrain (associations, élus et agriculteurs). A l'arrivée, un check-up sans concession sur les forces et faiblesses d'un dispositif qui aura consommé 84 millions d'euros pendant la durée du contrat de plan (2000-2006). Oui, le bassin versant est bien l'échelle hy-

drographique pertinente, reconnaissance de l'Arguenon au Frémur, mais il pâtit trop souvent de « problèmes de cohérence » liés au découpage du mille-feuille administratif. La concertation ? « Bonne globalement », malgré des tiraillements ici ou là.

Vive le guichet unique !

En revanche, la lourdeur de l'organisation – sept financeurs, pas de vrai pilote politique et technique – fait l'unanimité contre elle. « Vive le guichet unique ! », plaide la base. Message reçu. Reste à savoir s'il faudra créer une nouvelle structure fédératrice ou confier le volant à la Région. Le débat n'est pas tranché.

Alors que Bretagne eau pure se focalise sur les nitrates et les pesticides, dans les bassins versants, on

souhaiterait que soit prise en compte « une palette plus large de sources de pollutions ». Eau et Rivières, par sa part, aligne des bémols : « Objectifs trop modestes, actions insuffisantes, communication maladroite et inopportune, action réglementaire de l'État insuffisante, dispositif de suivi et d'évaluation consolidé, marginalisation des associations... »

Gérard Mével a enregistré. L'an prochain, il se rendra « là où les efforts conjugués auront produit des résultats remarquables ». Une façon de montrer qu'il a saisi le message de la base.

Alain GUELLEC.

(1) La Région, l'État, les quatre départements et l'agence de l'eau Loire-Bretagne